

# N°15

## AIDE AU RÉPIT

### RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION



### DESRIPTIF

L'aide au répit permet aux proches aidants d'une personne en perte d'autonomie de se reposer ou de dégager du temps sans culpabiliser ou s'inquiéter, de se socialiser, d'être soutenus en les suppléant auprès de la personne accompagnée.

La loi donne une définition du proche aidant. Il s'agit : du conjoint, du partenaire avec qui la personne en perte d'autonomie a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, d'un parent, d'un allié ou d'une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables comme un voisin ou un ami qui lui apporte son aide pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne de manière régulière et à titre non professionnel.

#### OBSERVER

Évaluer préalablement la situation prenant en compte la perte d'autonomie de la personne accompagnée, la situation de l'aidant

Observer le comportement de la personne accompagnée afin de répondre à ses besoins lors de l'absence de l'aidant

Établir une relation de confiance avec l'aidant et la personne accompagnée

Prendre connaissance de l'environnement de vie de la personne accompagnée, des aides techniques, des consignes en cas de besoin (personnes à joindre en cas de problème, numéros secours...)

#### PRODUITS & MATÉRIEL

Aide technique permettant la réalisation de la prestation en fonction du degré de dépendance de la personne accompagnée : activités, livres, jeux...

#### PRÉPARER

Recueillir les attentes de l'aidant, évaluer les besoins de la personne accompagnée et ses potentialités

Recueillir l'avis de l'aidant sur les activités et prestations proposées à la personne accompagnée

Établir avec l'aidant les besoins à couvrir lors de l'intervention

Préparer le départ de l'aidant

Valoriser le travail accompli par l'aidant

#### RÉALISER

##### Garde, surveillance

Mettre la personne en confiance, assurer son bien-être physique et moral et préserver sa dignité

Être à l'écoute

Accompagner la personne dans ses gestes et la stimuler, surveiller et aider

Selon les situations, intervenir pour transférer la personne, l'aider à ses fonctions d'élimination, l'aider pour la prise de ses repas (voir fiches dédiées)

#### FIN DE LA PRESTATION

##### Information dans le cahier de liaison

##### Relais d'information avec l'aidant et la personne accompagnée (si possible)

Anticiper la prochaine intervention

Prendre un temps avec l'aidant pour évaluer sa situation (détecter une situation de détresse, d'épuisement)

Orienter l'aidant vers d'autres dispositifs si nécessaire (atelier prévention, café des aidants)

Si besoin, remonter l'information à son responsable

# À FAIRE, QUELLE QUE SOIT LA PRESTATION

## RISQUES ET MESURES DE PRÉVENTION



### PRISE EN CHARGE MDPH :

- Consulter et respecter scrupuleusement le plan de compensation et la fiche mission ;
- Ne pas hésiter à contacter votre responsable de secteur en cas de questions et/ou difficultés ;
- L'accompagnement de personne en situation de handicap s'organise en réseau (réunion de coordination, échange de bonne pratique, projet d'accompagnement individualisé)

## COMPÉTENCES, SAVOIR-FAIRE ET SAVOIR-ÊTRE

### ⚙️ PRÉPARATION DE L'INTERVENTION

Si nouveau bénéficiaire, consulter la fiche mission  
Préparer le trajet (ex : appli Movit)  
Avoir les clés à disposition/boîte à clés.

### 🏠 ACCÈS AU DOMICILE

Sonner/ frapper à la porte et s'annoncer en entrant au domicile  
Enfiler sa tenue professionnelle (tunique, chaussure d'intérieur)  
S'attacher les cheveux  
S'assurer de la présence de la personne accompagnée (indispensable)  
Saluer avec une formule de politesse  
Enregistrer la présence sur la télégestion  
Consulter le cahier de liaison

### 👁️ OBSERVER

Échanger avec la personne accompagnée sans être intrusif pour connaître son état de forme du jour  
Prendre en compte le degré d'autonomie de la personne accompagnée  
Respecter les attentes exprimées et déterminer les priorités en fonction des besoins, de l'état de forme et de la fiche mission  
Inciter les aidants éventuels à se consacrer à leurs propres activités lorsque les professionnels sont présents au domicile de la personne accompagnée

### 📋 PRÉPARER

**Les produits et matériels doivent être fournis par la personne accompagnée**

Réaliser une hygiène des mains : savon ou SHA  
Porter gants, blouse... selon les tâches à effectuer  
Respecter le protocole d'hygiène avant et après la prestation  
Préparer et rassembler le matériel nécessaire  
Aérer le logement, 10 minutes par intervention en fonction des conditions météo

### ➡️ RÉALISER

Échanger avec la personne accompagnée  
Stimuler l'autonomie selon les capacités de la personne  
Faire participer la personne accompagnée en fonction de son état et à son rythme : faire faire, faire avec, faire à la place  
Respecter l'intimité et la pudeur de la personne aidée

### ✓ FIN DE LA PRESTATION

Nettoyer et ranger le matériel  
Vérifier le stock de produits  
S'assurer du confort du bénéficiaire  
Hygiène des mains : savon /SHA  
Contrôler visuellement l'ensemble de la pièce  
Fermer les volets, veiller à laisser la pièce éclairée, refermer les fenêtres, en fonction de la saison/horaire  
Faire remonter de l'information au responsable de secteur si nécessaire  
Renseigner le cahier de liaison  
Enregistrer la fin de mission sur la télégestion  
Saluer avec une formule de politesse

### ✓ SÉCURISATION DU DOMICILE

Refermer soigneusement le logement

# IDENTIFICATION DES RISQUES | MESURES DE PRÉVENTION



## Présence animale

- Isoler l'animal et demander s'il est vacciné



## Chutes de plain-pied (sol encombré, surfaces humides, neige...) et de hauteur (lavage des vitres, rangement dans les placards...)

- Matérialiser les nez de marche
- Placer des poignées et des barres d'appui
- Veiller à maintenir le sol sans encombrement
- Fixer les tapis
- Avoir du matériel autobloquant
- Porter des chaussures adaptées (fermées et antidérapantes)
- Entretenir le sol dès qu'il est sale pour éviter de glisser
- Prévoir des aides techniques (tapis antidérapant, barre d'appui...)
- Utiliser un escabeau stable et en sécurité
- Organiser le déneigement
- Adapter l'organisation du travail si le sol est mouillé (prévoir temps de séchage)



## Manutentions manuelles Sollicitation des articulations

- Limiter les poids à porter, notamment plus de 10 kg
- Utiliser des aides techniques et du matériel adapté (chariot, seau avec système combiné d'essorage, raclette avec manche télescopique pour les vitres...)
- Demander du matériel léger et une table réglable en hauteur pour le repassage
- Laver le linge : si absence d'équipement pour laver le linge, informer la personne accompagnée que le linge devra être nettoyé en laverie automatique
- Utiliser des aides techniques adaptées au degré de dépendance de la personne accompagnée pour sa mobilisation
- Solliciter/stimuler la personne en fonction de ses capacités
- Limiter la fréquence des actes (privilégier l'alternance des tâches)
- Limiter les tâches à ce qui correspond à l'activité quotidienne du bénéficiaire



## Incendie/explosion

- Vérifier que le gaz est coupé et les boutons de la gazinière en position arrêt
- Ne pas mélanger les produits chimiques
- Ne pas approcher de flammes à proximité des bouteilles d'oxygène



## Électrique

- Utiliser en amont la grille de repérage des risques ED4298
- Signaler les appareils et prises défectueux/abîmés (vétustes, fils dénudés) et ne pas les utiliser
- Demander de faire les réparations nécessaires



## Chimique

- Porter des protections individuelles (gants à manchette, blouse, lunettes, masque)
- Se former/se sensibiliser aux risques liés aux produits
- Ne pas mélanger les produits
- Lire le mode d'emploi et les étiquettes des produits utilisés
- Développer l'entretien écologique
- Se laver les mains après avoir enlevé les gants
- Aérer le logement



## Biologique

- Porter des protections individuelles (gants à manchette, blouse, lunettes, masque)
- Vérifier la validité de ses vaccinations
- Ne pas toucher les déchets de soin
- Veiller à ne pas être en contact direct avec du linge souillé
- Se laver les mains après avoir enlevé les gants
- Aérer le logement



## Coupures, piqûres

- Veiller à une bonne organisation du poste de travail
- Utiliser du matériel en bon état de fonctionnement et adapté à la tâche
- Utiliser des gants pour faire la vaisselle, le jardinage
- Utiliser des dés pour faire de la couture

Pour toute situation que vous jugez à risque, y compris les risques psychosociaux, nous vous invitons à contacter l'équipe administrative de proximité, qui vous écoutera et vous accompagnera dans vos démarches.

# IDENTIFICATION DES RISQUES | MESURES DE PRÉVENTION



## Brûlures

- Vérifier l'état des matériels et être vigilant dans les manipulations
- Utiliser des maniques pour les plats chauds
- Vérifier l'état du fer à repasser, poser le fer sur un support stable, ne pas laisser traîner le cordon d'alimentation électrique dans le passage
- Vérifier que le gaz est coupé et les boutons de la gazinière en position arrêt



## Exposition au tabagisme passif

- Interdire de fumer en présence du salarié
- Aérer



## Déplacement

(Voiture, piétons, deux roues motorisées ou non motorisées, bus...)

- Avoir un véhicule adapté et entretenu
- Signaler toute défaillance sur le véhicule de la personne accompagnée
- Prendre en compte les temps de déplacement pour l'organisation des tournées
- Équiper les véhicules de pneus hiver
- Se (re)former/se sensibiliser sur la conduite et la sécurité routière
- Se sensibiliser au respect du code de la route



## Contraintes organisationnelles et psychosociales (violences, stress, confrontation à la maladie, à la fin de vie, travail isolé, manipulation d'argent...)

- Alerter la hiérarchie sur toute forme d'agression
- Se former spécifiquement à la gestion des risques psychosociaux dans le secteur médico-social
- Échanger : groupe de paroles, heures de coordination, échange de pratiques, entretien d'évaluation professionnel
- Ne pas utiliser la carte bancaire, ni le chéquier sans ordre si la personne accompagnée n'est pas présente. Limiter l'utilisation d'argent liquide appartenant à la personne accompagnée : privilégier une convention d'achat avec le magasin pour le règlement mensuel de la facture. À défaut, remettre les tickets de caisse à la personne et tenir un cahier de comptes



## Réaction physique anormale (sommolence, allergie...) du salarié

- Alerter le médecin si un problème particulier se déclare
- Alerter le référent disponible en cas de problème/astreintes (l'AAD peut joindre quelqu'un du service)



## Intoxication/fausse route/allergies de la personne accompagnée

- Alerter le médecin si un problème particulier se déclare
- Alerter le référent disponible en cas de problème/astreintes (l'AAD peut joindre quelqu'un du service)
- Respecter les règles d'hygiène et de conservation des aliments, de la chaîne du froid, de propreté du frigo et du plan de travail
- Prendre en compte les régimes alimentaires liés à une pathologie
- Privilégier l'alimentation mixée si nécessaire
- Se former/se sensibiliser aux risques de fausses routes
- Se former/se sensibiliser aux menus spécifiques et adaptés
- Fermer le robinet de gaz après chaque utilisation
- Aérer le logement



## Réaction à la prise de médicaments

- Se former sur les principaux facteurs de risques liés à la prise des médicaments (iatrogénie médicamenteuse, non observance, etc.)
- Inscrire cette thématique dans le plan de formation
- Organiser régulièrement des temps d'échange notamment pour la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles à la consommation médicamenteuse
- Ne pas déconditionner ou fragmenter les médicaments
- Être vigilant sur les pathologies qui nécessitent des horaires ou conditions de prise de médicaments très précises (Parkinson, diabète, cardio-vasculaire)